



Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une nouvelle fédération régionale pour représenter les intérêts des producteurs de la Chaudière-Appalaches

(Sainte-Marie, le mercredi 11 décembre 2013) – Dans le cadre d'une restructuration à l'échelle provinciale visant à mieux représenter les intérêts des producteurs agricoles en fonction de leur territoire, la création officielle de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches s'est déroulée hier, le 10 décembre. Cette nouvelle fédération régionale devient donc l'interlocuteur de première ligne en matière d'agriculture au sein de la région 12.

M. Paul Doyon a été élu par acclamation à titre de président de la nouvelle fédération. M. Hervé Dancause (1^{er} vice-président) et M. Jean Lambert (2^e vice-président) ont également été élus par acclamation pour compléter l'équipe des dirigeants de la jeune fédération.

« L'un des principaux buts de cette restructuration est d'éviter le dédoublement des représentations de nos syndicats auprès des diverses instances décisionnelles, qu'il s'agisse des municipalités, des MRC ou encore de chaque Conférence régionale des élus », d'expliquer M. Doyon.

« Sur le territoire des certaines MRC, on pouvait auparavant retrouver jusqu'à trois ou quatre syndicats locaux. De plus, pour entreprendre leurs démarches, certains syndicats locaux devaient aussi frapper à la porte de plusieurs MRC et plusieurs régions administratives. Cette restructuration vise donc à simplifier la tâche de nos représentants, mais elle simplifiera certainement celles des MRC dans leurs dossiers touchant l'agriculture », poursuivait M. Doyon.



La nouvelle Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches comprend une bonne partie des anciens territoires des fédérations de la Beauce, de la Côte-du-Sud, de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic. Elle représente les 5 500 producteurs agricoles de la région et couvre les neuf MRC de la région plus le territoire de la Ville de Lévis, pour un total de 136 municipalités.

Au cours des dernières semaines, de nouveaux syndicats locaux ont été formés en fonction des MRC. En Chaudière-Appalaches, il y a désormais un syndicat local dont le territoire est arrimé à chaque MRC et à Lévis, exception faite de trois MRC où les producteurs ont choisi de se doter de deux syndicats locaux : Bellechasse, Lotbinière et Beauce-Sartigan.

La nouvelle Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches compte trois centres de services : Saint-Georges, Sainte-Marie et La Pocatière. Pour les Services de comptabilité et de fiscalité (SCF) et les Centres d'emploi agricole (CEA), les clients peuvent continuer à utiliser les services dispensés par la fédération de leur choix.

– 30 –

Source : *Frédéric Poulin*
Responsable des communications
Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches
418 228-5588, poste 1264
fpoulin@upa.qc.ca